

03015 - Travaux lourds de construction et restructuration

Proposition de décision d'engager les opérations de restructuration et d'approuver les Programmes Techniques Détaillés (PTD) de 3 collèges

CP/2019/373

Service chef de file :

J - Mission éducation, sport, jeunesse

Résumé :

Le Conseil Départemental a approuvé le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) des collèges en séance plénière des 20 mars 2017 (CD/2017/012), du 25 juin 2018 (CD/2018/022) et du 13 décembre 2018 (CD/2018/089).

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'engager les opérations de restructuration et d'approuver les Programmes Techniques Détaillés (PTD) des collèges suivants inscrits au PPI :

- Collège du Ried de Bischheim
- Collège Simone Veil de Herrlisheim
- Collège Leclerc de Schiltigheim

Collège du Ried à Bischheim

Le projet porte sur l'ensemble du site du collège Le Ried situé rue du Guirbaden à Bischheim.

Pour l'année scolaire 2018/2019, le collège du Ried accueille 595 élèves (hors SEGPA) et prévoit une augmentation significative des effectifs à 710 élèves en 2023.

Il est composé de 5 bâtiments : 2 bâtiments externat comportant toute la partie scolaire et l'administration, un bâtiment atelier dont une partie désaffectée n'est pas concernée par l'opération et les logements datant de 1974 et la demi-pension datant de 2004. Les bâtiments concernés représentent une SHON d'environ 8 860 m². Ces bâtiments existants ne répondent plus aux réglementations en vigueur et sont vétustes. Le manque d'étanchéité à l'air et de ventilation sont à l'origine d'inconforts importants, voire de désordres. Les bâtiments ne sont pas isolés thermiquement, ce qui ne permet pas d'optimiser les dépenses de fonctionnement.

L'opération doit permettre de restructurer l'ensemble du site, y compris le bâtiment logements et l'atelier de manière à répondre aux différentes réglementations en vigueur (ADAP, sécurité incendie...) et de proposer des locaux performants sur le plan énergétique mais également de remédier à l'ensemble des problèmes fonctionnels (surfaces salles de classe, restructuration des pôles spécialisés, locaux enseignants, infirmerie, absence de foyer élève).

A l'issue de la concertation en phase préprogramme (tous les corps enseignants,

administration et vie scolaire), des scénarios de restructuration ont été élaborés et présentés en comité de pilotage le 21 juin 2019. Ce dernier propose de retenir le scénario ci-dessous :

- Rénovation énergétique des bâtiments niveau BBC rénovation
- Mise aux normes au regard de l'accessibilité conformément aux normes exigibles dans les établissements recevant du public : ascenseur, cheminements, aménagements intérieurs, etc. ;
- Adaptation aux normes de la sécurité incendie
- Restructuration des espaces intérieurs pour répondre au référentiel d'un collège 700 (enjeu carte scolaire sur EMS nord)

Les travaux seront réalisés en site occupé. Il s'agira d'étudier et proposer un phasage des travaux permettant la continuité de l'enseignement.

Pendant toute la durée des travaux, un soin particulier sera apporté quant à la gestion des flux et la séparation des zones de chantier.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'engager l'opération.

Il est proposé de confier la conduite de cette opération à un mandataire de maîtrise d'ouvrage.

Le planning prévisionnel de l'opération prévoit un démarrage des travaux en été 2021.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver le coût prévisionnel des travaux de cette opération estimé à 7 160 000 € HT, soit un coût d'opération de 11 200 000 € TTC (valeur juin 2019) dont 500 000 € TTC de mandat de maîtrise d'ouvrage.

La commission territoriale du territoire EMS a émis un avis favorable le 9 septembre 2019.

Collège Simone Veil à Herrlisheim

Le projet consiste à restructurer l'ensemble du site du collège Simone Veil de Herrlisheim, de manière à répondre aux différentes réglementations en vigueur (ADAP, sécurité incendie...) et de proposer des locaux performants sur le plan énergétique.

Le collège compte actuellement 294 collégiens (année 2018/2019). Il est composé de 4 bâtiments : un bâtiment A abritant des salles de cours, la demi-pension et l'administration du collège, un bâtiment B d'externat en R+2, les ateliers des agents et un bâtiment de logements de fonction.

Le projet doit permettre de remédier à l'ensemble des dysfonctionnements du collège. Le site n'est plus aux normes réglementaires de sécurité-incendie et d'accessibilité. Le collège souffre de problèmes fonctionnels (surface des salles de classe non-conforme au référentiel, problèmes de flux, absence de certains locaux scolaires, cuisine non conforme), les bâtiments sont vétustes et énergivores et les aménagements extérieurs (préau, abris vélo) ne permettent pas un fonctionnement optimal.

A l'issue d'une large concertation en phase préprogramme (élèves, parents d'élèves, tous les corps enseignants, administration et vie scolaire), des scénarios de restructuration ont été élaborés et présentés en comité de pilotage le 20 juin 2019. Ce dernier propose de retenir le scénario ci-dessous :

- Mises aux normes complète du collège : accessibilité PMR et sécurité incendie
- Rénovation thermique de l'ensemble des bâtiments (objectif d'atteindre un niveau BBC en VMC double flux)
- Aménagement d'un parvis sécurisé
- Déplacement du garage à vélos
- Aménagement du parking enseignants et clôture avec portillon entre la cour et les logements
- Création d'un préau
- Construction d'un restaurant scolaire
- Restructuration des espaces intérieurs

Les travaux seront réalisés en site occupé. Il s'agira d'étudier et proposer un phasage des travaux permettant la continuité de l'enseignement.

Pendant toute la durée des travaux, un soin particulier sera apporté quant à la gestion des flux et la séparation des zones de chantier.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'engager l'opération.

Le planning prévisionnel de l'opération permettrait un démarrage des travaux au 2^{ème} semestre 2021.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver le coût prévisionnel des travaux de cette opération estimé à 6 450 000 € HT, soit un coût d'opération de 9 800 000 € TTC (Valeur Juin 2019).

La commission territoriale du territoire Nord a émis un avis favorable le 9 septembre 2019.

Collège Leclerc à Schiltigheim :

Le projet consiste à restructurer l'ensemble du site du collège Leclerc, y compris les bâtiments de logements de manière à répondre aux différentes réglementations en vigueur (ADAP, sécurité incendie...) et de proposer des locaux performants sur le plan énergétique.

Le collège compte actuellement 557 collégiens (année 2018/2019). Il est composé de 4 bâtiments (et annexes) : deux bâtiments principaux d'externat R+2 comportant toute la partie scolaire, l'administration et un logement de fonction, et deux bâtiments de logements de fonction. Les bâtiments ont été construits en 1960.

Le projet doit permettre de remédier à plusieurs dysfonctionnements du collège. Il souffre de quelques problèmes fonctionnels (problèmes de sécurisation des flux, surface de la salle de permanence non-conforme au référentiel, mauvaises conditions acoustiques,...), le site n'est plus aux normes réglementaires actuelles de sécurité-incendie et d'accessibilité, et les bâtiments sont vétustes et énergivores.

A l'issue de la concertation en phase préprogramme (corps enseignants, administration et vie scolaire), des scénarios de restructuration ont été élaborés et présentés en comité de pilotage le 21 juin 2019. Ce dernier propose de retenir le scénario ci-dessous

«restructuration optimale» :

- Rénovation thermique de l'ensemble des bâtiments (BBC Rénovation)
- Mises aux normes complète du collège : accessibilité PMR et sécurité incendie
- Modification des clôtures d'accès principal du collège
- Création d'un accès technique vers les vitrages du sous-sol du bâtiment B.
- Agrandissement de la salle de permanence, du bureau de vie scolaire et de la salle de réunion des enseignants.
- Restructuration des salles de technologie, d'arts plastiques et de musique.
- Création de locaux spécifiques CDI et d'une salle de réunion administration.
- Rafraîchissement d'une partie des locaux du bâtiment A.

Les travaux seront réalisés en site occupé. Il s'agira d'étudier et proposer un phasage des travaux permettant la continuité de l'enseignement.

Pendant toute la durée des travaux, un soin particulier sera apporté quant à la gestion des flux et la séparation des zones de chantier et des zones d'activité de l'établissement.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'engager l'opération.

Il est proposé de confier la conduite de cette opération à un mandataire de maîtrise d'ouvrage.

Le planning prévisionnel de l'opération permettrait un démarrage des travaux au début du 2^{ème} semestre 2021.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver le coût prévisionnel des travaux de cette opération estimé à 4 400 000 € HT, soit un coût d'opération de 7 500 000 € TTC (Valeur Juin 2019) dont 330 000 € TTC de mandat de maîtrise d'ouvrage.

La commission territoriale du territoire EMS a émis un avis favorable le 9 septembre 2019.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'engager les opérations de restructuration des collèges du Ried de Bischheim, Simone Veil de Herrlisheim et Leclerc de Schiltigheim,

- décide d'approuver les Programmes Techniques Détaillés (PTD) de chacun de ces projets dont les synthèses sont jointes en annexe,

- approuve le coût prévisionnel des travaux de restructuration du collège Ried de Bischheim pour un montant de 7 160 000 € HT (valeur juin 2019),

- approuve le coût prévisionnel des travaux de restructuration du collège Simone Veil de Herrlisheim pour un montant de 6 450 000 € HT (valeur juin 2019),

- approuve le coût prévisionnel des travaux de restructuration du collège Leclerc de Schiltigheim pour un montant de 4 400 000 € HT (valeur juin 2019),

- approuve le coût global de l'opération de restructuration du collège Ried de Bischheim,

intégrant les frais de mandat de maîtrise d'ouvrage, d'études et les frais annexes, pour un montant de 11 200 000 € TTC (valeur juin 2019),
- approuve le coût global de l'opération de restructuration du collège Simone Veil de Herrlisheim, intégrant les frais d'étude et les frais annexes, pour un montant de 9 800 000 € TTC (valeur juin 2019),
- approuve le coût global de l'opération de restructuration du collège Leclerc de Schiltigheim, intégrant les frais de mandat de maîtrise d'ouvrage, d'études et les frais annexes, pour un montant de 7 500 000 € TTC (valeur juin 2019).

Strasbourg, le 20/09/19
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY